



Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique

📄 Avenue des Combattants, 24 - 1340 Ottignies ☎ 010.42.00.50 📠 010.42.00.59

📄 Siège social : rue Belliard, 23A - 1040 Bruxelles

Compte 210-0678220-48 - www.ufapec.be - ✉ info@ufapec.be

**Usage des médias :
une question d'éducation à l'école et en famille**

Michaël Lontie
Analyse UFAPEC 2011 N°30.11



Introduction

L'UFAPEC a pu constater, à travers les conférences, débats, analyses et études réalisées ces dernières années, combien les questions ayant trait à l'éducation aux médias préoccupaient les parents¹. Il faut dire que le nombre d'heures que passe un jeune adolescent devant un écran (de télévision, d'ordinateur, de console de jeux, de gsm...) dépasse aujourd'hui le nombre d'heures passées en classe.² Un certain nombre de parents prennent conscience que la place que les médias, en particulier les médias de l'image et Internet, occupent dans la vie de leur enfant est importante, a une influence sur eux et modifie leur rapport au monde, aux autres et aux choses. Mais il semble important de noter que d'autres parents n'ont pas la même inquiétude, ne réalisent pas l'impact des médias ou, bien heureux du rôle de « garde »³ que ces médias constituent, font peu de cas des conséquences éventuellement néfastes qu'ils peuvent avoir sur leurs enfants. Il serait donc intéressant de mettre en place des campagnes d'information grand public, voire des formations, à destination de ces parents afin que l'éducation aux médias ne soit pas laissée à la seule école mais qu'elle prenne aussi sa place dans la sphère éducative familiale. De plus, comme rien n'est imposé à ce jour en matière d'éducation aux médias à l'école, il arrive qu'un jeune en fin de cursus n'ait jamais pu bénéficier d'une mise en lumière des diverses problématiques liées à la posture et l'usage médiatique. Les milieux politiques et structurels de l'enseignement, à la suite des multiples interpellations des mouvements associatifs impliqués dans les questions de performance éducative (tels que l'UFAPEC), doivent s'éveiller à cette réalité et inciter les différents Pouvoirs Organisateurs (PO) à intégrer l'éducation aux médias dans leurs objectifs éducatifs et pédagogiques.

Des parents démunis

Les parents les plus attentifs à la question se sentent parfois démunis face à l'impossibilité de filtrer le contenu de ce à quoi ont accès leur enfant. En ce qui concerne la radio et la télévision, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) veille au contenu des émissions en fonction de l'heure et du jour de programmation, mais certaines images ou contenus en lien à la mort, à la sexualité, à la violence... et pouvant heurter les plus jeunes sont toutefois susceptibles d'être diffusées en journée (pensons notamment aux images du journal télévisé). Sur Internet, le contrôle s'est révélé plus difficile encore. Les logiciels de contrôle d'accès et les diverses tentatives de régulation ont montré leurs limites, voire leur inefficacité. Le « *Safer Internet Action Plan* », mis en œuvre par la Commission Européenne depuis plus de 10 ans, navigue lui-même entre la volonté de limiter l'accès à certains sites pour les mineurs d'âge et la volonté d'éveiller les jeunes aux multiples possibilités qu'offre le Web. Certains ont même évoqué la possibilité de la création d'un nom de domaine « .kid » exclusivement réservé aux contenus pour enfants.⁴ Mais à moins d'interdire purement et simplement l'accès à Internet, ce qui ne semble pas raisonnable au vu de l'importance du

¹ Cf. e.a. la recherche action menée par l'UFAPEC en partenariat avec Média Animation : Houssonloge, D. (dir.), de Theux, P. (dir.), *Les enfants du Net*, étude UFAPEC n° XX/11, 2011.

² En France, une étude menée par J.L. Missika en 2006 a révélé qu'un enfant de 14 ans passait en moyenne 1480 heures par an devant un écran, dont 900 heures devant la télévision, pour 800 heures passées en classe : <http://www.unaf.fr/spip.php?rubrique677>

³ Comprendre : « babysitting ».

⁴ Solution proposée par François Bayrou le 24 avril 2007 dans un discours prononcé en vue des élections présidentielles françaises de 2007 : <http://www.unaf.fr/spip.php?article5169>

rôle d'Internet dans la société actuelle et très probablement future, même un environnement protégé et filtré ne pourra jamais garantir la maîtrise de tous les contenus envoyés ou reçus. L'enfant, l'adolescent est forcément, un jour ou l'autre, confronté à la réalité globale du Web, avec toutes ses potentialités mais aussi avec tous ses risques. Dès lors, l'enjeu principal de l'éducation aux médias est de préparer le jeune à ce jour, dans un schéma progressif d'autonomisation. Et ce qui est vrai pour Internet, l'est également pour les autres médias, comme le téléphone, les jeux vidéo, la télévision, la radio ou la presse écrite.

Permettre à l'enfant d'acquérir des compétences médiatiques

Une éducation aux médias se doit d'être transversale pour être des plus efficaces. Elle se pratique à l'école, mais aussi en famille, dans les mouvements de jeunesse ou tout autre loisir collectif. Elle vise l'acquisition de compétences tels que la déconstruction des médias (voir comment ils fonctionnent et vers quoi ils veulent mener leurs usagers), le sens critique, le sens des responsabilités, ainsi que la manipulation, la conception, la création de contenus médiatiques. Il s'agit de dépasser la seule vision technologique des médias. C'est aussi s'interroger sur la pratique que l'on en fait, l'usage quotidien que l'on en a. Il s'agit aussi d'étudier les mécanismes liés à la publicité, la marque des lobbys ou tout autre aspect liés à la consommation des médias et à travers les médias. Il s'agit enfin d'évaluer les potentialités et les risques, de mettre en œuvre des stratégies pour augmenter les potentialités et restreindre au maximum les risques. L'éducation aux médias a pour corollaire la protection des mineurs vis-à-vis des contenus violents ou sexuellement explicites. Encore une fois, former les enfants aux risques, c'est leur donner les moyens de faire face à ces contenus le jour où ils y sont confrontés. Et à ce propos, nous rejoignons l'avis de Michel Berhin, qui écrit : « La vraie éducation aux médias descend sur le terrain. Elle aborde toutes les questions d'usages au quotidien et quand elle décrit les situations de risques, car il y en a c'est vrai, elle en situe honnêtement la fréquence et, sans minimiser leur marginalité, les aborde avec justesse, sans complaisance ni dramatisation. »⁵

Une éducation aux médias liés à Internet et à la téléphonie ne peut pas se passer d'une réflexion sur le partage d'informations personnelles, de la protection de ces informations et d'une prise de conscience du droit à la vie privée, à l'intégrité des personnes ainsi qu'aux conséquences en cas de non-respect de ces droits. Egalement dans le cadre des relations scolaires.⁶ Il ne s'agit pas des seules conséquences punitives mais aussi des conséquences psychologiques et humaines sur les victimes. Des parents soucieux alertent parfois l'UFAPEC à propos d'événements qui touchent leurs enfants ; ceux-ci marquent souvent leur souhait de participer eux-mêmes à l'éducation à l'usage des TIC. Ainsi, les parents de Xavier nous ont transmis une réponse faite à une fille qui avait envoyé un SMS menaçant à leur fils⁷. Cette lettre avait pour objectif d'exposer à la jeune adolescente les conséquences de son acte et de l'amener à se poser des questions sur l'usage des TIC et des enjeux de cet usage pour la société. Xavier, quant à lui, a eu un bon réflexe. Face à une situation qu'il ne

⁵ Berhin, M., *Éduquer aux médias, c'est d'abord alphabétiser*, analyse Média-Animation, Février 2011.

⁶ Lire à ce propos : Lontie, M., *Prof/élève : garder une distance ? Surtout trouver la bonne !*, analyse UFAPEC n°22.11, 2011 et Lontie, M., *Etre « ami » avec ses élèves sur les réseaux sociaux*, analyse Ufapec n°23.11, 2011.

⁷ « Insultes par gsm : Des parents inquiets face aux nouveaux outils de communication », in *Les Parents et l'École* n°70, trimestriel de l'Ufapec, printemps 2011, p.4.

pouvait pas gérer seul, il en a parlé à ses parents. L'éducation aux médias consiste à donner les clés nécessaires au bon usage des médias, mais aussi à détecter quand une situation dégénère et nécessite l'intervention d'un tiers (et aussi de pouvoir déterminer quel tiers pourra le mieux répondre au problème ou aider à le gérer).

Un jeune sur trois avoue avoir été victime de cyber-harcèlement via Internet ou GSM, et un jeune sur cinq concède avoir déjà harcelé. Tels sont les résultats d'une enquête réalisée par l'Observatoire des Droits de l'Internet auprès de 20.000 jeunes européens⁸.

Formes les plus fréquentes de cyber-harcèlement⁹

- insultes et menaces via Internet et MSN ;
- impostures se traduisant notamment par des commandes passées au nom d'une victime à l'insu de cette dernière ;
- diffusion de rumeurs via Internet ou GSM ;
- piratage de la boîte de messagerie d'une victime, notamment en modifiant son mot de passe ;
- transmission délibérée de virus.

Mais cette réalité ne doit cependant pas nous arrêter dans l'utilisation des médias en général et d'Internet en particulier. L'évolution extrêmement rapide des technologies de la communication, dans laquelle les plus jeunes générations baignent avec une facilité parfois déconcertante pour les générations antérieures, nécessite un usage régulier, réfléchi, sain et adéquat pour le développement intellectuel, technique, pratique et aussi moral des enfants et des ados du XXI^{ème} siècle. Afin qu'ils y trouvent leurs marques et puissent répondre aux exigences de la société qu'ils sont appelés à construire.

Cet usage s'apprend, à la maison et à l'école. Il ne s'agit donc pas de surprotéger les enfants à tout crin en les isolant de toute pratique des médias. Ne pas isoler ni surprotéger l'enfant ; cette dynamique est cruciale et nous rappelle une phrase empruntée à Thierry Desmedt dans l'une de nos précédentes analyses consacrée à l'usage de Facebook¹⁰ : « si on laisse cela dans l'ombre, on manque à la mission de l'école de rendre le monde intelligible ». ¹¹ Par ailleurs, il y a une responsabilité de l'école, encore souvent frileuse (par peur des critiques, par manque de moyens ou par manque de formation des enseignants) lorsqu'il s'agit d'amener les élèves à apprivoiser et à s'approprier les différents modes de communication, Internet en particulier. La « patte » de l'école dans l'éducation aux médias reste encore trop souvent, pour les raisons que nous venons d'évoquer, le fruit d'une initiative d'un professeur ou d'un membre du personnel. Durant les cours ou en dehors, à titre bénévole.

⁸ <http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=251091>

⁹ <http://www.clicksafe.be/ouders/fr/cyber-harcelement/>

¹⁰ Lontie, M., *Etre « ami » avec ses élèves sur les réseaux sociaux*, analyse UFAPEC n°23.11, 2011, p.2.

¹¹ Desmedt, Th., « Facebook : interdire ou former ? » in entrées libres n°45, janvier 2010, p.12.

Rôle des parents et rôle des enseignants

L'UFAPEC souligne régulièrement que tant les parents que l'école ont leur place à prendre dans l'éducation des enfants (l'éducation aux médias en fait partie, au même titre que toute autre dimension de l'éducation). La conjonction des bénéfices éducatifs apportés par l'un et par l'autre permet aux enfants de devenir ensuite eux-mêmes des adultes pleinement épanouis, équilibrés et transmetteurs de valeurs positives. Cela passe par un bon dosage entre, d'une part, la protection de l'enfant, et, d'autre part, la confrontation de celui-ci au monde et aux choses. Soit éveiller la curiosité de l'enfant et le soutenir dans son développement tout en veillant à ce que la découverte des choses nouvelles ne se fasse pas de manière trop violente, qu'il ait le temps d'évoluer et de structurer sa pensée en fonction de son âge, de ses intérêts et de son parcours personnel.

Bien entendu, « le déséquilibre entre des parents qui se sentent dépassés par les compétences technologiques de leurs enfants et un enfant qui a un sentiment de liberté, d'impunité, de domination sur ce terrain pose la question du rapport éducatif, et impose une nouvelle vision de l'éducation aux médias, une vision justement davantage fondée sur la responsabilisation des enfants, qui doivent comprendre que le bon usage n'est pas la maîtrise technique, et des parents, qui doivent être conscients de leur légitimité à donner des règles »¹². C'est un message que l'école peut aussi contribuer à faire passer.

Les parents ont généralement l'occasion d'apporter un suivi éducatif plus individuel et personnel, plus affectif. Les écoles doivent répondre aux exigences du nombre, donnent un cadre – que celui-ci soit plutôt ouvert ou plutôt fermé. A la différence de la famille, le pari d'éducabilité de l'école est avant tout collectif (même si une vigilance à titre individuel est préconisée). Ce qui réclame des moyens d'éducation adaptés à ce schéma. Les Associations de Parents ont pour objectif de créer des ponts entre les deux sphères distinctes que sont l'école et la famille. Le pari est que le collectif et l'individuel peuvent se rejoindre et qu'il y a des choses à faire ensemble. En particulier lorsque l'on parle d'éducation. Et il y a bien des choses à faire, ne fût-ce qu'au niveau de l'information et de la formation des différents partenaires (mais on peut imaginer encore bien d'autres applications, notamment pratiques, à ce partenariat).

Comme le rappelle le président de l'Observatoire des Droits de l'Internet, Bernard Magrez, les parents ne doivent pas démissionner devant l'ordinateur : « *C'est en premier lieu aux parents de réguler l'accès des enfants à Internet et au GSM.* »¹³ A ce sujet, notons qu'un des risques majeurs et pourtant souvent oublié des médias est le risque de sédentarisation. La télévision et Internet, soit les deux médias favoris des jeunes, sont des loisirs statiques. Ce sont aussi des loisirs de plus en plus individuels¹⁴. Certains jeunes sont capables de passer des soirées, des nuits, des journées entières sans pratiquement bouger de leur chaise. Ce qui signifie que l'utilisation excessive de ceux-ci se fait au détriment de la scolarité,

¹² Commission Famille, Education aux Médias - Rapport de la Secrétaire d'État chargée de la Famille et de la Solidarité en France, juin 2009 :

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000516/0000.pdf>

¹³ Repris in Loriers, B., *Eduquer au cyber-harcèlement*, analyse Ufapec n° 25.10, 2010.

¹⁴ Notamment parce que les écrans ont quitté les pièces de vie commune pour trouver leur place dans les chambres...

d'activités physiques et/ou sociales et que cela peut entraîner des conséquences sur la santé et la vie sociale de l'enfant.

Comblant la « fracture numérique »

En adhérant au projet pédagogique de l'école où ils mettent leur enfant, les parents accordent leur confiance à l'équipe pédagogique, s'associent aux valeurs et aux perspectives éducatives de l'établissement. Ils ont donc des attentes légitimes en termes d'acquis pédagogiques, mais aussi en termes d'éducation. Plus particulièrement, l'éducation aux médias doit prendre sa place dans la formation des jeunes. L'idée est que les écoles organisent elles-mêmes une formation spécifique aux médias, à tous les médias, à plusieurs moments de la formation en fonction des attentes spécifiques à chaque âge. Dans une première phase, les enfants pourraient être confrontés aux différents types de médias (presse écrite, télévision, Internet...). Mais la confrontation seule ne suffit pas. Il faut chaque fois leur permettre de prendre distance par rapport à chaque média et leur apprendre à cerner la qualité et la pertinence de l'information qu'ils reçoivent, les messages subliminaux, les appels à l'action ou à l'inaction. Nous insistons sur l'importance de l'éducation à tous les types de médias car il s'agit aussi de démocratisation. Certains enfants n'ont pas Internet chez eux, pas la télévision, pas le journal... il est important qu'ils aient au moins conscience de cette multiplicité, de la spécificité de chaque média, de leur champ d'application propre. Il s'agit de tout faire pour aider à combler la « fracture numérique » entre ceux qui ont un accès aisé aux médias et ceux qui seraient plus défavorisés en la matière¹⁵. Cette « fracture numérique » peut être de deux types (appelés degrés). Il y a tout d'abord (1^{er} degré) la fracture qui touche les familles à faible revenu, qui n'ont pas les moyens de se payer les outils et les accès aux technologies de l'information (TIC). Il y a ensuite (2nd degré) la fracture qui concerne ceux qui ont accès aux TIC, mais les utilisent peu ou n'en connaissent pas les modes de fonctionnement, la diversité des usages. Les besoins des uns et des autres ne sont pas les mêmes mais les intérêts se rejoignent lorsqu'il s'agit d'éducation aux médias et d'information autour des différents types de médias existants et de leurs champs d'application propres. Indépendamment du monde scolaire (tant par la structure que par la forme des enseignements), en Wallonie, de nouveaux budgets alloués par la Région en fin 2011 apportent un soutien supplémentaire à la création d'Espaces Publiques Numériques (EPN). Ceci dans le but d'endiguer ce phénomène de « fracture numérique », tant pour les personnes à revenus modestes et mobilité limitée (1^{er} degré) que pour les personnes concernées par le 2nd degré de fracture.

L'école est un lieu privilégié pour effectuer des études critiques et comparatives des médias, en confrontant les points de vue de chaque élève, en apportant des témoignages extérieurs. A ce titre, les parents peuvent eux-mêmes s'impliquer. Ils sont d'ailleurs régulièrement demandeurs pour participer à ce type de débats (débats liés à l'éducation) aux côtés des enseignants. Pour les plus petits, il s'agira de donner le goût de la lecture, de la nouveauté et de la découverte, d'ouvrir à la beauté. Là aussi, des partenariats familles/école sont possibles.

¹⁵ Deux analyses de l'UFAPEC ont été consacrées à ce sujet en 2008 : Feron, J., *La fracture numérique (I) : comprendre les fractures du 1er et du 2nd degrés*, analyse Ufapec n° 31.08, 2008 et surtout Feron, J., *La fracture numérique (II) : l'école aide-t-elle à réduire la fracture numérique ?*, analyse Ufapec n° 21.08, 2008.

Conclusion

Dans son Mémorandum, l'UFAPEC insiste sur le droit d'« *une information des parents à l'utilisation, aux dangers et aux dérives des multimédias* ». L'UFAPEC se fait d'ailleurs un point d'honneur de répondre à ce droit et aux attentes des parents en la matière dans sa tâche d'éducation permanente¹⁶. Le politique, quant à lui, a un devoir de prévention à l'égard des médias auprès des parents. Comme nous l'avons souligné, tous ne sont pas conscients ou attentifs aux dérives potentielles des médias et il est important que, sans dramatiser, celles-ci leur soient rappelées à intervalles réguliers.

Sur le terrain scolaire, l'UFAPEC souhaite que l'école puisse, dans ses programmes et dans le concret, accentuer la formation des jeunes en vue du développement de leur esprit critique par rapport à Internet et aux autres médias. Si les parents veulent des enfants mieux protégés au flux d'images qui transite par les ordinateurs, téléviseurs et autres, leur souhait se porte surtout sur une préparation à leur usage dans la globalité. L'impossibilité à tout maîtriser ne doit pas conduire à la peur ou à la diabolisation mais, si pas à la méfiance, au moins à la prudence. Et l'école, par sa capacité à mobiliser des acteurs et des éducateurs aux compétences diverses et spécifiques, détient une partie des clés de l'apprentissage. Pour ce faire, toutes les écoles devraient pouvoir disposer d'un matériel informatique suffisant et performant, de plages horaires spécifiques permettant l'utilisation d'Internet par tous les élèves, d'un coordinateur (qui puisse, entre autres, gérer le matériel de l'école) et d'enseignants suffisamment formés en TIC (Techniques de l'Information et des Communications) et en EAO (Enseignement Assisté par Ordinateur). Les enseignants, peu importe leur discipline et le degré d'enseignement, devraient également pouvoir se former à l'éducation aux médias. Ceci tant dans leur formation initiale que continue et auprès de professionnels ou d'organismes agréés.

Un élément à ne pas sous-estimer, est la dimension commerciale que représente la protection des mineurs vis-à-vis des médias (Internet en particulier). Un certain nombre d'outils, plus ou moins bien pensés, sont actuellement sur le marché et ciblent tant les parents que les écoles elles-mêmes. Sans jeter l'opprobre sur ceux-ci, nous voulons ici éveiller à la conscience des parents et des écoles l'aspect mercantile de tels produits, lesquels sont d'abord faits pour rassurer, voire déculpabiliser. Leur utilisation devrait, selon nous, être réfléchie et utilisée dans la dimension plus globale de l'éducation aux médias que nous avons voulu dépeindre ici.

En tant que membre du Conseil Supérieur de l'Education aux Médias, l'UFAPEC encourage la promotion de l'éducation aux médias, l'échange d'informations et la coopération entre tous les acteurs et organismes concernés par l'éducation aux médias en Communauté française. Cette bonne pratique est également souhaitable au niveau européen et se doit d'être relayée, soutenue par le politique à ce niveau.

¹⁶ Entre autres analyses publiées récemment par l'UFAPEC sur le sujet, nous vous suggérons de poursuivre votre lecture par une étude consacrée aux GSM et à Internet : Baie, F., *Les enfants scotchés aux outils de notre modernité (GSM & Internet) : un besoin d'identité et de sociabilité. Des risques ?... Une prévention!*, étude Ufapec n°16.10, 2010 : <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2010/1610-etudegsm-internet.pdf>

Bibliographie

- Baie, F., *Les enfants scotchés aux outils de notre modernité (GSM & Internet) : un besoin d'identité et de sociabilité. Des risques ?... Une prévention!*, étude Ufapec n°16.10, 2010.
- Berhin, M., *Éduquer aux médias, c'est d'abord alphabétiser*, analyse Média-Animation, Février 2011.
- « Insultes par gsm : Des parents inquiets face aux nouveaux outils de communication », in *les Parents et l'École* n°70, trimestriel de l'Ufapec, printemps 2011.
- Desmedt, Th., « Facebook : interdire ou former ? » in *entrées libres* n°45, janvier 2010.
- Feron, J., *La fracture numérique (I) : comprendre les fractures du 1er et du 2sd degrés*, analyse Ufapec n° 31.08, 2008.
- Feron, J., *La fracture numérique (II) : l'école aide-t-elle à réduire la fracture numérique ?*, analyse Ufapec n° 21.08, 2008.
- Lontie, M., *Etre « ami » avec ses élèves sur les réseaux sociaux*, analyse UFAPEC n°23.11, 2011.
- Loriers, B., *Eduquer au cyber-harcèlement*, analyse Ufapec n°25.10, 2010.

Autres sources :

Union Nationale des Associations Familiales (UNAF – France) :

- <http://www.unaf.fr/spip.php?rubrique677>
- <http://www.unaf.fr/spip.php?article5169>

L'Avenir :

- <http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=251091>

Clicksafe :

- <http://www.clicksafe.be/ouders/fr/cyber-harcelement/>

Désireux d'en savoir plus ?

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter

Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.